



Flash - infos

MOT DU MAIRE

Après une année de restrictions imposées par la gestion de la crise sanitaire et des différentes périodes de confinement déconfinement, nous espérons voir enfin le bout du tunnel avec la levée des heures de couvre-feu.



Retrouver une vie conviviale, une vie associative, une vie culturelle, une vie sportive.... Bref retrouver tout simplement « une vie normale » à la terrasse d'un café, à la plage, au cinéma, ou sur un terrain de sport tel est l'objectif partagé par chacun d'entre nous. La fin de l'année scolaire synonyme de vacances estivales permettra à chacun d'entre vous de se relâcher et de profiter pleinement de ces moments de libertés retrouvés, écartés depuis maintenant plus d'un an.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances.

Armand CHAUMONT

RESULTATS SECOND TOUR DES ELECTIONS

822 Inscrits / 267 Votants / 32.5% de participation

PRÉCISION

Pour répondre à vos nombreuses questions et pour lever toute ambiguïté :

NON le Maire actuel, Armand CHAUMONT, n'a pas tracté dans vos boîtes aux lettres vous invitant à voter pour tel ou tel parti politique.

Je rappelle simplement qu'en conduisant la liste des municipales en 2020, je me suis engagé sur une liste apolitique.

Par respect pour chacun de mes colistiers et par respect

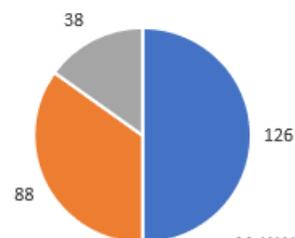
de notre engagement collectif auprès de chacun d'entre vous, nous nous sommes investis pour travailler sur des projets de territoire et non sur des idées politiques.

Départementales



■ M. PECHOUX / Mme BARDE
■ M. CHARRONDIERE / Mme PELLA

Régionales



■ M. WAUQUIER
■ Mme GREBER
■ M. KOTARAC

Armand CHAUMONT

Agenda

06/07	Conseil Municipal	Mairie-TOUSSIEUX
14/07	Barbecue Party—Comité des fêtes	Salle des fêtes

Mémo

Horaires de la déchetterie :

Du 1 avril au 30 septembre 2021 (jours fériés exclus) :

- ◆ du lundi au vendredi de :
 - ◇ 9h à 12h,
 - ◇ 14h à 18h
- ◆ le samedi de 9h à 18h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le samedi de 10h à 12h, en juillet
- ◆ Fermeture du 01/08 au 03/09

Horaires de la Commoderie :

- ◆ Le mercredi de 15h à 17h30,
- ◆ Le jeudi de 15h30 à 18h30,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 18h45.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@toussieux.fr
Site internet : www.toussieux.fr

PROJET D'ANTENNE TELEPHONIQUE

L'opérateur Free nous a sollicités pour une demande d'installation d'antenne 3G,4G et 5G sur la commune.
Présentation faite en conseil du 27 mai 2021.

Pour avoir une meilleure couverture pour l'ensemble des usagers, Orange a été interpellé sur ce projet (étude en cours).

L'implantation de celle-ci devant se situer sur un point haut de notre territoire, la parcelle A 1337 d'une contenance de 4095 m² (parcelle contigüe au parking du cimetière) propriété de la commune a été identifiée.

La hauteur nécessaire est de 31 m (leurs hauteurs varient entre 26 et 41 m).

L'emprise du projet au sol est inférieure à 200 m².

Le déploiement des antennes relais est considéré par l'Etat comme sujet majeur et prioritaire. Les Maires ne peuvent pas s'opposer de façon formelle à leurs implantations.



Le développement du télétravail lié à la gestion de la crise sanitaire a engendré des problèmes conséquents de communication en téléphonie (+18%) et internet (multiplication par 3 du volume de données). A ce jour, le Syndicat Intercommunal Electricité de l'Ain n'est pas en mesure de nous indiquer l'évolution du déploiement de la fibre sur Toussieux.

Les réclamations justifiées et répétées des toussinois pour leur permettre d'avoir de meilleurs outils de communication nous ont amené à réfléchir sur les solutions à mettre en œuvre.

Une convention commune/opérateur Free doit être établie sur une base de 12 ans renouvelable pour 6 années supplémentaires. Le coût de la location permettrait de générer 7 200 € de revenus par an pour la commune avec une revalorisation annuelle de 1 %.

Le site sera paysager.

Le conseil municipal s'est prononcé pour l'implantation de cette antenne téléphonique.

Armand CHAUMONT

TAUX IMPOSITION

La loi de finance 2020 (disparition de la taxe d'habitation) transfère en compensation la part du département aux communes. Voilà pourquoi, sur votre avis d'imposition, le pourcentage de la part communale augmente de manière artificielle.

Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux 2020 pour l'année 2021.

Le Taux de TFB (Taxe Foncière sur le Bâti) 2021 est égal au taux TFB communal 2020 (reconduit) + 13.97% (= le taux du Département de l'Ain transféré aux communes de par la réforme).

Le Taux de TFNB (Taxe Foncière Non Bâti) 2021 est égal au taux de TFNB 2020 (reconduit).

En conséquence votre part communale ne subit pas d'augmentation pour 2021.

NOUVELLE TONDEUSE



La gestion des tontes d'herbe a été rendu difficile cette année. Notre matériel de 15-20 ans d'âge est « tombé » plusieurs fois en panne, immobilisant longuement le matériel.

Le conseil municipal dans sa séance du 27 mai 2021 a donc décidé de l'achat d'un tracteur tondeuse. Cet investissement très important de près de 16 000 € TTC est justifié par le respect des règles de sécurité à appliquer dès lors qu'un véhicule roule sur une route. (Immatriculation, carte grise, arceau de sécurité, kit de signalisation..).

ÉTAT CIVIL



Ulysse KLESSER est né le 11 juin à Arnas
Sacha FAILLET est né le 21 juin à Gleizé
Ellie EDJEKOUANE est née le 24 juin à Gleizé

Félicitation aux parents.

Le 26 juin 2021, le maire de Toussieux a célébré deux unions :
Raphaël MARTIN et Laure THILLARDON
Yoann CARRERA et Caroline BACCAM



Félicitations aux jeunes mariés.

BARBECUE PARTY

C'est toujours la fête à Toussieux !
Le comité des fêtes vous propose la fête de l'été avec une

"Barbecue party"
Le Mercredi 14 juillet 2021

Pour finir l'année et fêter la fête nationale, et passer ensemble un moment convivial, toute l'équipe sera très heureuse de mettre à votre disposition son barbecue géant.



Apportez vos grillades et un plat à partager, le comité des fêtes vous offrira l'apéritif et tiendra une buvette.
Pour prolonger l'après-midi, pensez à prendre vos boules de pétanques : nous pourrions faire un tournoi.

- Pour plus de détails et inscriptions:
- Mail : comite_fetes_toussieux@googlegroups.com
- Téléphone : 07 81 07 22 61
- Facebook : <https://m.facebook.com/events/206176324663821>

CENTRE DE LOISIRS

Un centre de loisirs intercommunal pour les Toussinois

Les mairies de Toussieux et de Rancé ont validé avec le Creux du loup un accord de principe pour la création d'un centre de loisirs intercommunal.

Les mairies vont mettre à profit le temps estival pour rédiger les conventions nécessaires à la mise à disposition des locaux.

Le Creux du loup a, d'ores et déjà, démarré les démarches administratives d'agrément auprès du service jeunesse et sports et de la PMI ainsi que le recrutement des salariés du futur centre de loisirs. Si tout se déroule comme prévu, ce nouvel espace devrait voir le jour pour la rentrée de septembre 2021 !

Il sera situé, les mercredis et les grandes vacances d'été, sur la commune de Toussieux alors que les petites vacances se dérouleront à Rancé.

Une communication vous sera transmise par le Creux du Loup pour les modalités et les dates d'inscription.

Une question reste encore Entière :
Quel nom allons-nous donner à ce nouveau mode d'accueil?



PERMANENCE BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Toussieux sera :
Ouvverte tous les samedis du mois de juillet
Fermée du 1er août au 3 septembre inclus



Le « Flash-Info » est rédigé par les membres de la Commission « Communication » du Conseil Municipal.
Il est distribué dans vos boîtes aux lettres par les employés communaux

INFORMATION TRANSPORT PENDANT TRAVAUX QUAI DE SAÔNE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Véloroute 50, « La Voie Bleue- Moselle Saône à vélo », reliant le Luxembourg à Lyon, la CCDSV réalise à partir du 14 juin prochain et jusqu'au 15 février 2022, la construction d'une estacade sur les quais de Saône à Trévoux (RD 933).

La circulation sera possible en sens unique dans le sens Ouest / Est (de Jassans vers Trévoux) et un itinéraire de déviation sera mis en place depuis le rond-point du pont du Général de Gaulle en direction de Quincieux/Ambérieux et Anse pour rejoindre Saint-Bernard et Trévoux pour les véhicules légers.

Pour les poids lourds, l'itinéraire démarrera en amont de Trévoux pour traverser la zone industrielle de Reyrieux puis Sainte-Euphémie pour rejoindre Jassans au niveau du pont de l'An 2000.



Cette période de travaux va fortement impacter les transports scolaires et le réseau Saônibus.

Vous trouverez toutes les informations mises à jour sur les horaires, itinéraires et arrêts sur les pages suivantes de notre site internet :

- Transports scolaires : <https://ccdsv.fr/-Transports-scolaires-296-.html>

- Transports Saônibus : <https://ccdsv.fr/Deplacement-327.html>

BONNES VACANCES !!!

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8						6
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

PLAGE	H	N	Z	F	L	C	H	I	E	N
TRANSAT	W	A	B	T	O	C	S	D	H	T
CHIEN	N	T	O	H	S	Q	E	T	I	R
SABLE	H	E	I	G	A	W	C	S	W	A
GLACE	E	G	S	D	R	K	N	A	T	N
VACANCES	L	L	O	V	P	D	C	L	O	A
PARASOL	O	P	N	I	F	E	A	E	R	T
BOISSON	P	D	E	C	A	L	G	V	U	J

